Kémoire

sur l'établissement d'une Société pour faciliter l'instruction de la jeunesse à Genève.

Le Jubilé de notre Réformation que nous célébrames l'année dernière, en nous donnant lieu de remercier Dieu de la grâce singulière qu'il a faite à cette Eglise en la purgeant des erreurs du Papisme, a aussi donné lieu de remarquer que notre Réforme, qui est poussée si loin par raport au dogme et au culte, ne l'est pas également par raport aux moeurs, et qu'il seroit fort nécessaire que le zèle se ranimât pour nous rendre de véritables Réformés à tous égards, autant dans la pratique que dans la créance.

En effet, on ne peut considérer l'état de cette Ville, surtout depuis quelques années, sans voir avec douleur qu'il y règne beaucoup d'ignorance, de libertinage et de profanation. La jeunesse du bas ordre est mal instruite et encore plus mal moriginée. Les enfans s'adonnent au jeu et à la fainéantise. Ils fréquentent peu les sermons et les catéchismes et ils s'accoutument à jurer et à proférer toutes sortes de mauvaises paroles. Le jour du dimanche n'est point santifié comme il devroit l'être. La louable coutume de lire la Parole de Dieu dans les familles et d'y chanter les Psaumes a presque entièrement cessé. On voit chaque jour croître l'impureté, la mondanité et le luxe. La génération présente a entièrement dégénéré de la frugalité et de la piété de nos ancêtres et il n'y a que trop d'apparence que le mal ira en croissant. Si cela arrive, la bénédiction divine ne sauroit être sur nous. C'est par là qu'une Eglise perd tout son lustre et qu'une nation tend a sa ruïne. En vain se munit-on au dehors tandis que les moeurs se corrompent au-dedans. C'est à cette corruption interne qu'il faut surtout remédier.

Il est vrai que, grâces à Dieu, la piété n'est pas éteinte parmi nous. Il y a encore assés de gens de bien qui déplorent cette corruption. Il y a des principes de conscience, de la droiture et du zèle en plusieurs personnes. Mais c'est justement tandis qu'il y a encore des étincelles de piété qu'il faut travailler à la ranimer et à l'étendre. On s'y employeroit en vain si l'on attendoît plus tard : l'excès du mal le rendroit incurable.

Pour parvenir à un si bon but, il faut sans doute que la plice redouble sa vigilance et que la discipline exclésiastique s'exerce, plus que jamais sans relâchement. Mais cela ne suffit pas encore. Il est vrai que par là on peut réprimer jusqu'à un certain point les plus grands scandales, mais on ne va pas à la source du mal, on ne corrige pas le coeur même. On ne fait pas prendre le goût et l'habitude des bonnes moeurs. La prédication même de la Parole de Dieu, quoi qu'elle se fasse parmi nous avec beaucoup de clarté et de force, ne produit néanmoins que peu d'effet sur des gens qui n'ont pas déjà des semences de piété et qui ne joignent pas au Culte public la dévotion domestique. Ce Culte public ne devient alors pour eux qu'une afaire de cérémonie et de bienséance. La bonne éducation est le principe de tout. Tant que les enfans seront mal élevés, on n'en fera jamais ni de bons chrétiens, ni de bons citoyens.

Notre Eglise qui, grâces à Dieu, est sur un bon pié et peut même servir de modèle à plusieurs égards, manque en un point qui est l'instruction de la jeunesse par raport à la religion. Il semble que toute l'attention de nos prédécesseurs se soit bornée au Collège où il ne va pourtant pas le quart des enfans de la ville. On se reposoit alors sur le soin et la vigilance des pères et mères, mais la plupart ne s'acquittent point de leur devoir aujourd'hui. Les prix de piété qui se distribuent depuis ce siècle, par la libéralité de Nos Seigneurs, n'influent que sur le Collège et il n'y a aussi que ces écoliers-là qui répondent dans les caté-

chismes publics. Les interrogations se font avec peu de fruit et servent plutôt à découvrir l'ignorance qu'à y remédier. La réception des Cathécumènes se fait trop légèrement ou si on se montre plus rigide, on en rebute plusieurs sans leur fournir le moyen de s'instruire mieux. Pour un petit nombre qui prennent des leçons suivies de quelque ministre, la plupart se contentent d'aller quelques semaines chez des maîtres d'école, le plus souvent mal habiles et sans zèle, qui tâchent de leur mettre le plutôt qu'il est possible quelques mots dans la tête sans y

joindre des réflexions propres à faire sentir l'excellence de la religion et à l'imprimer dans le coeur, sans s'étendre comme il faudroit sur la morale, en un mot, sans faire ce qui est nécessaire pour inspirer une véritable piété. C'est une instruction superficielle, mal digérée, qui s'oublie aussitôt et aussi peu capable de rendre les hommes religieux que s'ils n'avoient rien appris.

Le Vénérable Consistoire, gémissant de ce malheur, s'occupe depuis quelque tems à en chercher le remède et a même décerné une commission pour travailler en général à la réforme des moeurs. Il s'est déjà fait plusieurs bonnes propositions à ce sujet. Malheureusement on se trouve arrêté presque à chaque pas faute de moyens pour exécuter quelque chose, le mauvais état des finances publiques ne permettant pas de rien attendre d'avantage de la générosité de Nos Seigneurs.

Pour ne pas laisser de si bonnes vues infructueuses, il est venu dans l'esprit de quelques personnes qu'on pourroit prendre un autre expédient qui est de former une société sur le modèle de celle qui fut établie il y a plus de 30 ans en Angleterre, for promoting Christian Knowledge c'est à dire pour avancer la connoissance Chrétienne. Il y avait déjà la célèbre Société pour la propagation de la Foi parmi les Infidelles. Celle dont nous voulons parler se propose un objet différent et non moins utile qui est l'avancement de la piété et des bonnes moeurs parmi les chrétiens mêmes. Pour cet effet, elle s'applique à ériger un grand nombre d'Ecoles de charité où l'on instruit gratis la jeunesse, à prendre diverses mesures pour empêcher les juremens et blasphèmes et pour rendre les jeunes gens assidus au service divin, à faire distribuer des Bibles et d'autres livres de dévotion aux familles pauvres et à faire imprimer de petits Traités de morale, courts, excellens et familiers sur les vices les plus communs, lesquels étant donnés ou vendus à vil prix se répandent et se multiplient dans le païs. Cette société, fondée par l'avis des plus savans personnages de l'Eglise anglicane, est composée de seigneurs, d'évêques, de ministres, de négocians, de gens de robe et d'épée, d'Anglais et d'étrangers, en un mot de tous ceux qui veulent y entrer en qualité de bienfaiteurs et de promoteurs. On a des imprimés qui contiennent les règlemens de cette société et qui en raportent les progrès anmuels d'une manière qui fait voir que Dieu a extraordinairement béni cette institution.

Il seroit à souhaiter que l'on vît quelque chose de semblable parmi nous car d'un côté, comme nous l'avons vu, il y a diverses choses à faire pour l'avancement de la piété qu'il ne faut pas attendre uniquement des corps publics de la manière qu'ils sont constitués et avec le peu de facultés qu'ils ont en main. Il faut recourir pour cela au zèle et à la charité des particuliers. Et d'un autre côté, les bonnes intentions des particuliers demeurent stériles tant qu'il n'y a pas un moyen de les réunir, de les diriger au même but et de prendre des mesures effectives.

Une telle <u>société</u> ne seroit point un <u>corps</u> à proprement parler qui pût faire ombrage aux autres car elle seroit sans autorité et sans jurisdiction. Elle n'agiroit que sous le bon plaisir des supérieurs et ne feroit qu'entrer dans leurs vues pour leur faciliter les moyens de faire du bien. Elle n'employeroit que des voyes particulières. En un mot, elle ne feroit que ce que tout particulier auroit droit de faire s'il avoit lui seul autant de facultés, de zèle et de lumières que plusieurs en ont ensemble. Ce seroit une société de la même nature que les sociétés littéraires, avec cette différence qu'elle se proposeroit un meilleur but. ....

Quand la société que nous proposons sera établie, elle ne pourra pas embrasser à la fois tout ce qui seroit à désirer. Il faudra aller pié à pié, en s'attachant tantôt à un objet, tantôt à un autre, selon le tems et selon les facultés qu'on peut avoir. Ce qu'il y a de plus pressé et de plus important paroit être l'instruction des cathécumènes. On pourroit aussi ériger des écoles de charité comme cela s'est fait à Lausanne, et procurer peu à peu de petits établissements, tant pour le bien de la jeunesse à la ville et à la campagne, que pour remédier à certains abus contraires à la piété et au respect qu'on doit aporter dans le Service divig.

Le principal est de commencer. Les plus beaux établissements n'ont eu qu'une petite origine. Un édifice s'élève aisément quand une fois les fondemens en sont jettés, et il ne faut pas douter que dans peu d'années on ne vit un fruit merveilleux de l'institution que nous proposons, avec l'aide du Seigneur.

Genève, le 18 avril 1736